

Aucune autorité en valeurs mobilières ne s'est prononcée sur la qualité de ces titres. Quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction. Les titres décrits dans le présent prospectus ne sont offerts que là où l'autorité compétente a accordé son visa; ils ne peuvent être proposés que par des personnes dûment inscrites.



GESTION D'ACTIFS CIBC

## **MODIFICATION N° 1 DATÉE DU 16 MAI 2022 APPORTÉE AU PROSPECTUS DATÉ DU 13 JANVIER 2022**

à l'égard des FNB suivants :

**FNB multifactoriel d'actions canadiennes CIBC**

**FNB multifactoriel d'actions américaines CIBC**

(individuellement, le *FNB CIBC* et collectivement, les *FNB CIBC* ou les *FNB à bêta stratégique CIBC*)

Le prospectus des FNB CIBC daté du 13 janvier 2022 (le *prospectus*) est par les présentes modifié et doit être lu sous réserve des renseignements supplémentaires énoncés ci-dessous. À tous les autres égards, l'information présentée dans le prospectus ne fait l'objet d'aucune modification. Les termes clés qui ne sont pas définis dans la présente modification n° 1 ont le sens qui leur est attribué dans le prospectus.

### **RÉSUMÉ DE LA MODIFICATION**

#### **Dissolution des FNB à bêta stratégique CIBC**

Le 16 mai 2022, Gestion d'actifs CIBC inc. (*GACI*), en tant que gestionnaire et fiduciaire des FNB à bêta stratégique CIBC, a annoncé la dissolution des FNB à bêta stratégique CIBC avec prise d'effet le 29 juillet 2022 ou vers cette date (la *date de dissolution*). À ce moment, toutes les mentions des FNB à bêta stratégique CIBC seront réputées être supprimées du prospectus.

Avec prise d'effet immédiate, sauf dans des circonstances précises, aucune nouvelle souscription de parts des FNB à bêta stratégique CIBC ne sera acceptée.

GACI demandera la radiation des parts des FNB à bêta stratégique de la cote de la Bourse de Toronto (la « **TSX** ») le 26 juillet 2022 ou vers cette date, et toutes les parts encore détenues par les investisseurs seront assujetties à un rachat obligatoire à compter de la date de dissolution.

Avant la date de dissolution, GACI vendra et convertira en espèces, dans la mesure du possible, la totalité de l'actif des FNB à bêta stratégique CIBC. Après avoir acquitté toutes les dettes et rempli toutes les obligations des FNB à bêta stratégique CIBC ou constitué une provision à leur égard, GACI distribuera, dès que possible après la date de dissolution, l'actif net des FNB à bêta stratégique CIBC aux porteurs de parts, au prorata. Après la distribution décrite ci-dessus, les FNB à bêta stratégique CIBC seront dissous.

De plus amples renseignements sur les dissolutions seront envoyés par la poste aux porteurs de parts des FNB à bêta stratégique CIBC au moins 60 jours avant la date de dissolution.

Par conséquent, le prospectus est modifié de la façon présentée ci-après.

## **MODIFICATION PARTICULIÈRE**

La note de bas de page ci-dessous est ajoutée à la première page du prospectus simplifié à l'égard de chacun des FNB à bêta stratégique CIBC :

« \*Ce FNB CIBC sera dissous le 29 juillet 2022 ou vers cette date. »

## **DROITS DE RÉOLUTION ET SANCTIONS CIVILES**

La législation en valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires du Canada confère au souscripteur ou à l'acquéreur un droit de résolution qui ne peut être exercé que dans les 48 heures suivant la réception d'une confirmation de souscription ou d'acquisition des titres du fonds négocié en bourse. Dans plusieurs provinces et territoires du Canada, la législation permet également au souscripteur ou à l'acquéreur de demander la nullité ou, dans certains cas, la révision du prix, ou des dommages-intérêts, si le prospectus ou toute modification de celui-ci contient de l'information fautive ou trompeuse, ou si l'aperçu du FNB ne lui a pas été transmis. Ces droits doivent être exercés dans les délais prévus.

Pour connaître les détails de ces droits, reportez-vous aux dispositions applicables de la législation en valeurs mobilières de la province ou du territoire en question ou consultez un conseiller juridique.

## ATTESTATION DES FNB CIBC, DU GESTIONNAIRE ET DU PROMOTEUR

**FNB multifactoriel d'actions canadiennes CIBC**

**FNB multifactoriel d'actions américaines CIBC**

(désignés les *FNB CIBC*)

Le 16 mai 2022

Le prospectus daté du 13 janvier 2022 et modifié par la présente modification n° 1 datée du 16 mai 2022, avec les documents intégrés par renvoi, révèle de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus daté du 13 janvier 2022 et modifié par la présente modification n° 1 datée du 16 mai 2022, conformément à la législation en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada.

### **GESTION D'ACTIFS CIBC INC.**

(en qualité de fiduciaire, de gestionnaire et de promoteur des FNB CIBC)

Signé « *David Scandiffio* »

\_\_\_\_\_  
David Scandiffio  
Président et chef de la direction  
Gestion d'actifs CIBC inc.

Signé « *Winnie Wakayama* »

\_\_\_\_\_  
Winnie Wakayama  
Chef des finances  
Gestion d'actifs CIBC inc.

**Au nom du conseil d'administration de Gestion d'actifs CIBC inc.,**

en qualité de fiduciaire, de gestionnaire et de promoteur des FNB CIBC

Signé « *Jon Hountalas* »

\_\_\_\_\_  
Jon Hountalas  
Administrateur

Signé « *Stephen Gittens* »

\_\_\_\_\_  
Stephen Gittens  
Administrateur